

Sécurité de la vieillesse—Loi

côtés de la Chambre reconnaissent qu'avec très peu d'argent, on a permis à des personnes âgées de s'organiser et de s'intéresser à tout, de la nutrition au conditionnement physique. Il y a aussi, bien entendu, la céramique et le travail du bois. Ce n'est cependant pas un programme important en termes d'argent. On ne parle pas ici de milliards comme dans le cas d'autres programmes pour les personnes âgées, mais il n'en demeure pas moins très utile.

Contrairement au député de Thunder Bay-Nipigon et d'autres députés, de notre côté de la Chambre qui sont intervenus au sujet de ce projet de loi, je n'ai pas l'intention de me répandre en excuses. Je peux rencontrer des groupes de personnes âgées—ma région en compte une vingtaine—et leur dire très clairement que comme ils le savent, au cours des 30 dernières années, c'est nous qui avons défendu leurs intérêts. C'est pourquoi notre parti remporte les élections à Toronto et dans les régions urbaines du pays, dans l'est du Canada tout au moins. Ces personnes savent qui sont leurs amis. Nous ne leur faisons pas de vaines promesses. Nous laissons à nos vis-à-vis de droite le soin de promettre qu'ils feront deux fois plus que les libéraux. Les personnes âgées savent qui sont leurs vrais amis, c'est nous.

M. Riis: Avec des amis comme vous, on peut se passer d'ennemi.

M. Weatherhead: Vous vous souviendrez sûrement, monsieur le Président, qu'au cours de la campagne électorale de 1980, les conservateurs n'avaient absolument pas l'intention d'augmenter le supplément de revenu garanti. Ils disaient envisager cette possibilité. Tout à coup, ils ont formé le gouvernement. Ils sont alors devenus terriblement responsables. Ils ont jugé que les personnes âgées n'avaient pas besoin de plus d'argent au titre du supplément de revenu garanti. Ils ont dit vouloir étudier cette question, un point c'est tout.

Je ne veux point être trop sectaire, mais nos réalisations au cours des 30 dernières années ont été plutôt bonnes. Nos personnes âgées, celles qui ont assez d'argent pour se passer du supplément de revenu garanti se préoccupent de l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants et elles veulent participer au programme des 6 et 5 p. 100 programme qui ne durera que deux ans et je presse les députés de tous les partis d'appuyer ce projet de loi cet après-midi.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur le Président, je suis quelque peu perplexe au moment de prendre la parole en cette fin de débat sur le projet de loi. Le député qui m'a précédé est un membre éminent très respecté de cette institution. Je le considère comme un excellent ami. C'est aussi un député de Toronto très estimé.

M. Rose: Du moins jusqu'à ce qu'il intervienne.

M. Murta: Le député, comme tous ses collègues du parti libéral d'ailleurs, se fait des illusions s'il se figure qu'il va pouvoir se rendre dans n'importe quel foyer de retraités, exception faite des retraités aisés, pour défendre le projet de loi—qui est pratiquement indéfendable—sans s'exposer à des réactions d'hostilité.

On a donné toutes sortes de qualificatifs au projet de loi au cours du débat. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'agit d'un texte de loi mesquin. Il est conçu de manière—forcément,

puisqu'il s'attaque aux avantages sociaux—à plafonner l'augmentation de la pension de sécurité de la vieillesse à 6 p. 100 cette dernière et à 5 p. 100 l'année prochaine dans le but de vaincre l'inflation, comme le gouvernement en a conçu le projet. De par sa nature et son libellé, le projet de loi va faire baisser le revenu des retraités. Il ne peut pas en être autrement.

Je le répète, le projet de loi vise à plafonner l'augmentation de la pension de vieillesse à 6 p. 100 en 1983 et à 5 p. 100 en 1984. Comme chacun sait, auparavant, la pension était pleinement indexée sur l'augmentation du taux d'inflation établi d'après l'indice des prix à la consommation.

Le projet de loi va toucher directement 1.2 million de personnes âgées environ qui n'ont pas droit au supplément de revenu garanti. Mettons le taux d'inflation à 10 p. 100 ce qui sera certainement le cas cette année. Par ailleurs, la conjoncture économique s'est encore détériorée par rapport à il y a six mois, d'une part parce que la politique du président Reagan et des autorités constituées n'a pas eu les effets escomptés sur l'économie américaine et que, par ailleurs, nous sommes à la veille d'une guerre économique particulièrement préjudiciable entre nos deux pays, qui va reporter à plus tard tout espoir de relance.

Tout le monde attend cette relance. Chacun espère que les consommateurs vont reprendre confiance et se remettre à acheter des biens et des services. Mais si cela ne se produit pas, ce qui semble de plus en plus probable, le taux d'inflation va se maintenir bien au-dessus des 6 et 5 p. 100 que le gouvernement s'est fixés comme objectif.

• (1500)

Au taux actuel d'inflation, qui est d'environ 10 p. 100, chacun des 1.2 million de titulaires de la pension de vieillesse perdra \$290 durant les deux prochaines années, ce qui fait environ \$70 en 1983 et \$220 en 1984. Ceux qui seront les plus durement touchés seront les personnes âgées seules dont les revenus sont légèrement inférieurs à \$8900 ou en chiffres ronds à \$9000, soit le seuil où on cesse de toucher le supplément intégral de revenu garanti. Les personnes touchant un revenu légèrement supérieur à cela en souffriront certes vivement et seront les plus durement touchées. Ce sont elles qui n'ont pas les moyens de subir une réduction de leur revenu.

Les personnes qui gagnent \$8,900 par an reçoivent un peu moins de \$25 par jour. Le gouvernement a l'intention de poursuivre sa lutte contre l'inflation en leur disant qu'elles doivent se sacrifier. Le sacrifice que fait quelqu'un qui reçoit \$25 par jour est plus lourd à porter que celui des gens qui touchent sensiblement plus. Les Canadiens qui peuvent le moins se permettre de participer à la lutte contre l'inflation sont ceux que l'on prie d'y contribuer davantage.

Un couple âgé dont le revenu annuel dépasse à peine \$15,000 perdra environ \$580 au cours des deux prochaines années. De toute évidence, le gouvernement va combattre l'inflation sur le dos des personnes âgées; pas toutes, bien entendu, mais 1.2 million de personnes, c'est tout de même un nombre assez considérable. La limite pour une personne seule est de \$9,000 et de \$15,000 pour un couple marié. Les personnes dont le revenu dépasse tant soit peu ces limites devront faire encore plus de sacrifices, alors même qu'elles se privent déjà au maximum.